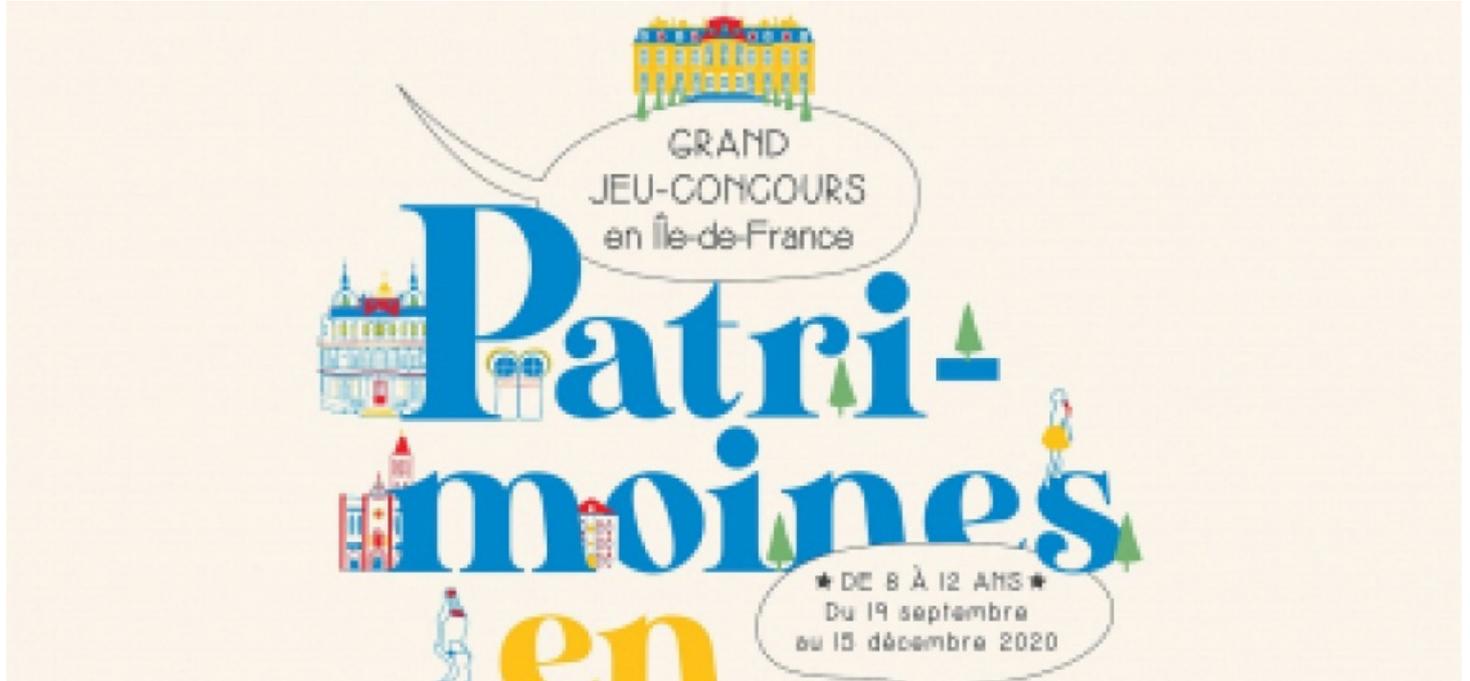


Jeu-concours Patrimoines en poésie pour les 8-12 ans

Jeu-concours Patrimoines en poésie pour les 8-12 ans : du 19 septembre au 15 décembre 2020, la Région et la DRAC Île-de-France invitent les plus jeunes à laisser libre cours à leur imagination en composant, chez eux ou dans le cadre d'un atelier, un poème sur le patrimoine francilien.

Les poésies les plus créatives seront récompensées !



De l'église d'Auvers-sur-Oise (95) à l'Hôtel des Invalides, à Paris (7e), de la tour Eiffel au château de Fontainebleau (77), en passant par les œuvres de Rodin ou de Sisley, le patrimoine et l'art, omniprésents en Île-de-France, inspirent les jeunes poètes !

La Région et la Direction régionale des affaires culturelles leur donnent l'occasion de montrer leur talent à l'occasion de la 5e édition de Patrimoines en poésie.

C'est quoi ?

Du 19 septembre au 15 décembre 2020, les jeunes Franciliens de 8 à 12 ans sont invités à participer à Patrimoines en poésie, en racontant de façon poétique et avec un maximum de créativité le patrimoine qu'ils préfèrent en Île-de-France.

De nombreux lots exceptionnels récompenseront les gagnants de ce jeu-concours en mars 2021 : entrées au musée, chèques-culture, abonnements aux magazines partenaires du concours ([Le Petit Léonard](#), [Virgule...](#)).

Comment ça marche ?

Les enfants écrivent un poème pour raconter ou décrire le monument ou l'œuvre qu'ils préfèrent en Île-de-France.

À eux de trouver leur style et de soigner la présentation pour faire partie des gagnants !

En vers ou en prose, c'est l'originalité qui prime, dans le choix du patrimoine comme dans la réalisation. Les poètes en herbe doivent laisser parler leur créativité et leur imagination !

- **Les sujets possibles sont divers** : monuments, patrimoine naturel, lié aux transports, fluvial, industriel, gastronomique, musical, littéraire, artistique...
- **La mise en forme artistique des textes est bienvenue**, le jury privilégiant l'originalité de la proposition et le soin apporté à la réalisation. Le poème peut donc être illustré par le dessin, la peinture, mis en musique, faire l'objet d'une sculpture ou d'une création vidéo !

Comment participer ?

On vous explique tout en suivant le guide : <https://www.iledefrance.fr/jeu-concours-patrimoines-en-poesie-2020>

Infos pratiques

- Niveau(x) : jeunes Franciliens de 8 à 12 ans

- Collèges éligibles : collèges publics
- **À partir du 19 septembre 2020** : lancement du jeu-concours,
- **Jusqu'au 15 décembre 2020** : écriture et envoi des poèmes,
- **À partir de janvier 2021** : délibération du jury,
- **Mars 2021** : remise des prix.

Liens utiles

[Jeu-concours Patrimoines en poésie pour les 8-12 ans](#)

Contact

Pour tout renseignement, contactez la Région Île-de-France en appelant au 01 53 85 61 71 ou en écrivant à inventaire-patrimoine@iledefrance.fr